

L'ECHO DE FAYET JANVIER A MARS 2016



COMMUNE DE FAYET,
le conseil municipal.

DAMBRE Guy Maire ,BAS Lionel Adjoint ,ARDAENS Virginie Adjointe ,BUSIN Sabine ,
COGET Francis ,DENIZART Jean-Claude ,DONNETTE Christophe Adjoint ,LEFRANC Annie ,
LOZE Monique ,PIERROT Frédéric ,DEHENRY Micheline ,DELACROIX Pierre , DUBOIS
Armand,LEFEVRE Alexandre ,POUILLAUDE Françoise.

Deux Mille
XV

Deux Mille seize

Monsieur le Maire

Mesdames et Messieurs

Les Conseillers Municipaux

Le Personnel Communal

Ont le plaisir de vous présenter
Leurs meilleurs voeux pour
L'année 2016



FAYET *Meilleurs* VOEUX 2016



voeux du maire
Jeudi 7 janvier 2016



2016



VŒUX DU MAIRE DE FAYET Guy DAMBRE



Merci à toi, Lionel, pour tes bons vœux et un grand merci particulièrement à tous les élus du Conseil Municipal qui, par leur implication, leur contribution sous quelque forme que ce soit, participent à la prospérité de notre village.

Je salue la présence du **Colonel Maurice DUTEL**, Dignitaire de la République, Grand Officier de la Légion d'Honneur et Grande Croix de l'Ordre National du Mérite, et celle de **M. Pierre ANDRE**

J'excuse l'absence de Monsieur Xavier BERTRAND, notre nouveau Président de la Région Nord Pas de Calais Picardie, représenté, ici ce soir, par Mme Monique RYO,

Mesdames et Messieurs les Conseillers Régionaux et Généraux

Mesdames et Messieurs les Maires, Adjointes et Conseillers Municipaux,

Nos représentants des Forces de l'Ordre,

Mesdames, Messieurs, Chers Amis,

Un grand merci à vous tous d'être fidèles au rendez-vous que nous vous donnons tous les ans pour célébrer la nouvelle année.

Je vous présente, à chacune et à chacun d'entre vous, mes vœux les plus chaleureux et les plus sincères de bonheur, de santé et de prospérité pour l'année qui commence.

Que 2016 puisse vous apporter enthousiasme et confiance pour vos projets individuels et collectifs, santé et beaucoup de bonheur.

Que 2016 puisse adoucir l'année extrêmement difficile qu'a vécu les Français et que cette nouvelle année soit plus sereine.

Une pensée à nos amis fayellois, qui, pour des raisons de santé, n'ont pu être parmi nous ce soir.

Une pensée particulière pour ceux qui nous ont quittés et dernièrement, notre ami et ancien garde champêtre, Gilbert POURPLANCHE.

Avant de vous faire part du bilan de la commune, je souhaiterai saluer particulièrement une personne avec qui j'ai eu l'honneur de travailler, pendant plus de 20 ans, au sein de la Communauté d'Agglomération, qui a toujours été à mes côtés et pour qui je me félicite d'avoir été un fidèle collaborateur.

Je veux saluer chaleureusement **M. Pierre ANDRE**.



Tournons nous maintenant vers les projets et les réalisations.

▪ Lotissement de maisons individuelles « La Petite Vallée »

Les travaux de viabilisation ont été achevés au printemps dernier et 6 permis de construire ont été déposés.

Pour 2016, j'encourage le promoteur, Nord Est Aménagement et Promotion, à pérenniser ce lotissement. Il reste encore une vingtaine de lots disponibles.

▪ Les Aménagements de Voirie

Comme prévu pour 2015, les réfections du Chemin Vert, du parking du stade municipal et l'allée des Peupliers ont été réalisées.

Le montant des dépenses s'est élevé à 192 856 € ttc.

Cette année, sont programmés les travaux de réfection de :

- **l'allée des Charmes**, 2^{ème} partie,

et

- **la voie communale 4**, qui relie la RD 732 (Gricourt) et la RD 1044 (Cambrai) et pour laquelle la commune a sollicité le Conseil Départemental de l'Aisne pour l'obtention d'une subvention.

▪ Les Bâtiments Communaux

En 2015, la salle polyvalente a fait l'objet de quelques aménagements, pour un budget de 15 164 € ttc, :

- la pose de volets roulants (côté pelouse)
- le traitement des vitrages (côté parking)
- le remplacement des dalles du plafond de la petite salle
- la peinture murale de la petite salle, exécutée par les agents communaux. Merci de les féliciter pour professionnalisme.

A partir de cette année et afin d'être conforme avec la législation en vigueur en matière d'accessibilité des Personnes à Mobilité Réduite,

la mise aux normes des bâtiments communaux et des accès du cimetière et du stade sera programmée sur 3 ans :

- 2016 la salle polyvalente et l'école
- 2017 l'église, les vestiaires du stade municipal et ses

- 2018 accès ainsi que l'accès du cimetière la réhabilitation du secrétariat de la mairie et des accès.

▪ Les Finances

Les finances restent saines et la gestion financière de la commune se poursuivra comme à l'accoutumée.

Seul point à déplorer : la fermeture de la Trésorerie de Vermand au 31 décembre 2015.

Depuis le 1^{er} janvier 2016, la commune est rattachée à la Trésorerie de St Quentin Municipale.

▪ La Vie Scolaire

Les Services Périscolaires

Malgré une baisse des effectifs, il n'en reste pas moins une augmentation de la fréquentation des services périscolaires.

La commune a recruté 2 nouvelles personnes pour renforcer les services.

Il s'agit de Mesdames Audrey GOUILLARD et de Corinne LEMOINE.

Classe de Mer

Pour 2016, la classe de M. Pascal LEGRAND, Directeur de l'école, partira en classe de mer pendant 1 semaine fin avril, début mai.

▪ Environnement

Fleurissement

- Afin de conserver le label « 3 Fleurs », l'équipe municipale poursuivra une démarche axée sur une gestion environnementale et sur une amélioration de la qualité de l'espace public, qu'il convient de remettre au goût du jour.

Cela commencera par le réaménagement du Giratoire de la RD 57 accédant à la zone commerciale.

- En ce qui concerne le concours communal de fleurissement, 36 lauréats ont été récompensés par notre jury, présidé par M. Gérard MARCHANT.

Toutes nos félicitations pour leur participation assidue et nos vifs encouragements à poursuivre leur passion des fleurs.

Panneau d'information électronique

Comme vous avez sans doute pu le constater, un panneau d'information électronique a été installé devant la Mairie.

Ce panneau vient en complément du bulletin d'information qui est distribué dans chaque foyer.

▪ La Population Fayelloise

Etat Civil 2015

Nous avons eu le plaisir d'accueillir **3 naissances** et célébrer **6 mariages**.

Mais nous avons déploré la **disparition de 3 de nos administrés.**

▪ La Vie Citoyenne

2015 fût une année d'élections :

- les élections départementales, en mars
- les élections régionales, en décembre dernier.

A noter que les élections de décembre ont perturbé quelque peu nos habitudes :

- l'annulation de la fête de Noël, mais pour laquelle la commune a tenu néanmoins à distribuer, en mairie, jouets et friandises aux enfants de la commune et de l'école en présence du Père Noël,
- le report du repas des Anciens au samedi 19 décembre.

Cérémonies Patriotiques

Cette année, la commune aura l'honneur de recevoir les municipalités de Francilly-Séleny et d'Holnon, pour la célébration du **8 mai, 11 novembre et 5 décembre.**

▪ Les Animations

Le Comité des Fêtes organisera les traditionnelles animations :

- La Fête nationale avec son méchoui, jeudi 14 juillet
- La Fête communale, dimanche 11 septembre
- Le Repas des Anciens et la Fête de Noël, le week-end des 10 et 11 décembre

L'Amicale de Fayet vous propose, tout au long de l'année, les animations organisées des différentes sections :

- Tennis de table
- Danse de salon
- Gymnastique
- Tir à l'arc

- Marche
- Pétanque
- Chant
- Football Américain

Félicitations et remerciements à René LEFEVRE, Président de l'Amicale de Fayet, aux organisateurs et à tous les bénévoles, qui oeuvrent sans compter pour toutes les festivités et animations communales.

▪ Remerciements

Je tiens à remercier l'ensemble du **personnel communal** :

- **Sophie et Magali**, pour la lourde gestion administrative de la commune, leur disponibilité et surtout pour leur polyvalence.
- **Franck n°1, Franck n°2 et Jean**, pour leur travail assidu à l'entretien des espaces verts, des bâtiments communaux et au maintien de votre environnement.
- **Audrey, Corinne, Rosita et Sylvie**, pour leur aide apportée aux enseignants, pour leur activité au sein des services périscolaires et à l'entretien des locaux.

Mes remerciements également, pour leur participation :

- Aux membres du CCAS et des diverses commissions
- Au Jury communal de fleurissement
- Aux Enseignants
- Au Président des Anciens Combattants
- Aux commerçants et entreprises locales
- A notre curé, le père Antonio
- Aux Correspondants de la presse locale

Un grand merci, pour leur collaboration active :

Les services de l'Etat, la Direction Départementale des Territoires, la Voirie départementale, la Communauté d'Agglomération et la Ville de St Quentin, et l'ensemble des forces de l'ordre.

Merci à vous tous de votre aimable présence et pour que l'année 2016 démarre sous de bons auspices, je vous invite à partager le pot de l'amitié.

|

NOËL DES AINÉS LE 19 DECEMBRE 2015



Les Aînés ont souhaité les anniversaires de Léa LEVEVRE et Jacqueline TUPIGNY

*Journée animée par
CASIMIR
vous l'avez reconnu ?*





FÊTE DE NOËL



Comme chaque année, la commune offre avec le Père Noël des cadeaux à chaque enfant de Fayet ainsi qu'aux enfants scolarisés de la naissance à 10 ans.

Cette année la distribution a eu lieu le samedi 12 décembre dans la joie et la bonne humeur...les petits et les plus grands ont pu rencontrer le Père Noël.





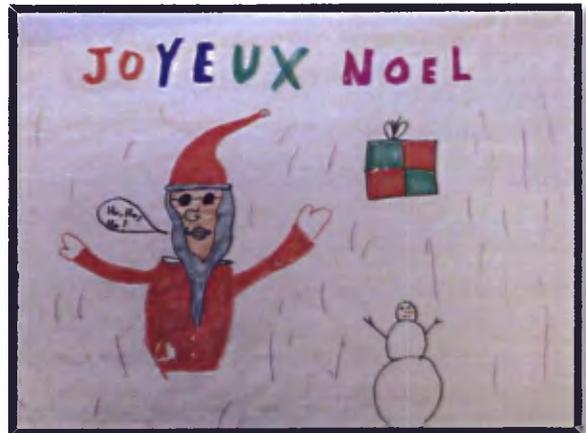
Marché de Noël Ecole de Fayet

Une chorale de chants de Noël
avait été organisée par les
enseignants



...de beaux dessins de Noël

C'est dans une ambiance conviviale
que les enfants ont fait découvrir
à leurs familles leurs objets de fin
d'année...



Joyeux Noël à tous !

LES COLIS DES ANCIENS



Les bénévoles du CCAS se sont donnés rendez-vous pour préparer et distribuer les colis aux aînés à l'occasion des fêtes de fin d'année .

*Les deux équipes composées d'Annie LEFRANC , Jean-claude DENIZART , Jean-Claude ENNUYER et Christophe DONNETTE ont été reçues chaleureusement.
(le 19 décembre 2016).*

DATES à RETENIR

La Saint-Valentin



*La Fête des Grand-Mères
Le 6 mars 2016*



Fête des Mères

le 29 mai 2016



NOËL DES EMPLOYÉS MUNICIPAUX ET ENSEIGNANTS



*Vendredi 22 janvier 2016
Accompagné de ses adjoints le maire Guy DAMBRE
a reçu les forces vives de la commune .*

Enseignants, secrétaires de mairie, dames de l'accueil périscolaire, femme de ménage et employés communaux.

Monsieur le maire a remercié au nom de la municipalité la qualité du travail effectué pour le bon fonctionnement de la commune autour d'un pot de fin d'année .

Tous ont reçu un coffret gourmand renfermant des spécialités sur le thème des produits du terroir.



LISTE DES LAUREATS DES ILLUMINATIONS DE NOEL 2016

Prix de l'Excellence	M. ZIELENIEWICZ Michel Mme GIOVANNINI Nina	5 rue Jean de la Fontaine
3 étoiles	M. et Mme PENET	2 allée des Lauriers
	M. et Mme LOISEL	10 allée des Tilleuls
	M. et Mme DAUMONT	37 rue Quentin de la Tour
	M. TERRA et Mme DUBOIS	5 rue St-Clément
2 étoiles	M. et Mme MOREAU	8 rue St-Clément
	M. et Mme HAMMAD	13 rue Paul Gauguin
	M. LAMELOISE	3 rue Léonard de Vinci
	M. et Mme MENNECHET	34 allée des Charmes
1 étoile	M. et Mme SANDRAS	6 allée des Charmes
	M. et Mme VERDIERE	14 rue de Saint-Quentin
	M. WALTON et Mme WALME	4 rue Paul Gauguin
Encouragement	M. et Mme BERTRAND	6 rue Paul Gauguin
	M. et Mme YAU	5 rue Jean Racine
	M. et Mme BOZO	21 rue Henri Matisse
	Mme STRAFELLA	2 rue Quentin de la Tour
	M. et Mme BOULANGER me GULCZYNSKI	7 rue Gabriel Girodon 26 rue



Le jury composé de Monique LOZÉ, Sabine BUSIN et Jean-Claude DENIZART :

Ils ont parcouru les rues de Fayet fin de l'année 2015 afin de classer en toute impartialité les maisons illuminées des fêtes de Noël et du jour de l'An.

Monsieur le maire Guy DAMBRE a félicité les heureux lauréats. Le jury a remis à chacun un cadeau en les remerciant d'avoir contribué à embellissement de la commune.

Monsieur le maire a conclu en souhaitant pour la fin d'année 2016 toujours plus de maisons illuminées.

Cette sympathique soirée s'est poursuivie par le verre de l'amitié.

*Les maisons illuminées
La remise des cadeaux
aux lauréats*



LE REPAS DU CLUB DES LOISIRS



Le repas du club des loisirs : le vendredi 29 janvier 2016.

Le président de l'Amicale de Fayet,

*René Lefèvre a remis à la présidente du club Monique LOZE
une Orchidée et un bouquet de Roses en remerciement de la
l'excellente organisation et du franc succès du club des loisirs
C'est une trentaine d'anciens qui ont pris l'apéritif avant de
passer à table .*

Toutes nos félicitations à Monique .



AMICALE DE FAYET

Le bureau de l'Amicale de Fayet se réunira le lundi 29 février 2016

salle des fêtes (petite salle) à 19 heures

Tous les adhérents sont conviés à cette réunion.

Le président : René LEVEVRE

DATE à RETENIR

*Amicale
de FAYET*



LES FRELONS DE FAYET

Fayet salle polyvalente.

Monsieur le maire de Fayet Guy DAMBRE, le président de l'Amicale de Fayet René LEVEVRE et le trésorier du club Monsieur Rudy ROBIN ont remis officiellement à l'équipe des Frelons de Fayet les maillots ainsi que l'équipement nécessaire pour la pratique du football-Américain et du flag-Ball.



Les Frelons de Fayet en pleine action dimanche 7 février 2016 au stade de Fayet en match amical, rencontre avec l'équipe de Dreux.

Ne ratez pas le prochain match de football Américain et flag-Ball emmenez vos enfants découvrir ce jeu spectaculaire.



Les enfants scolarisés sont en vacances du :



- vendredi 5 février 2016 après la classe
- au dimanche 21 février 2016 au soir.

Bonnes vacances à tous



Recensement militaire

1er trimestre 2016

- *Il convient de rappeler que les filles et les garçons nés en janvier, février, mars 2000 sont obligés de se faire recenser sur les listes communales et doivent se présenter au secrétariat de mairie avec le livret de famille.*
- *L'inscription doit se faire dès l'âge de 16 ans et au plus tard le 30 décembre 2016.*
- *Au moment de l'inscription, une attestation vous sera remise. La dite attestation vous sera demandée lors d'inscription comme le permis de conduire, les examens scolaires, etc.*
- *Pour les oublis éventuels, il est toujours possible de régulariser son recensement.*

POUR UN VILLAGE BIEN ENTRETENU,

Afin de préserver la qualité de notre cadre de vie.

"A la charge des résidents."

Nous avons constaté un relâchement de certains résidents !

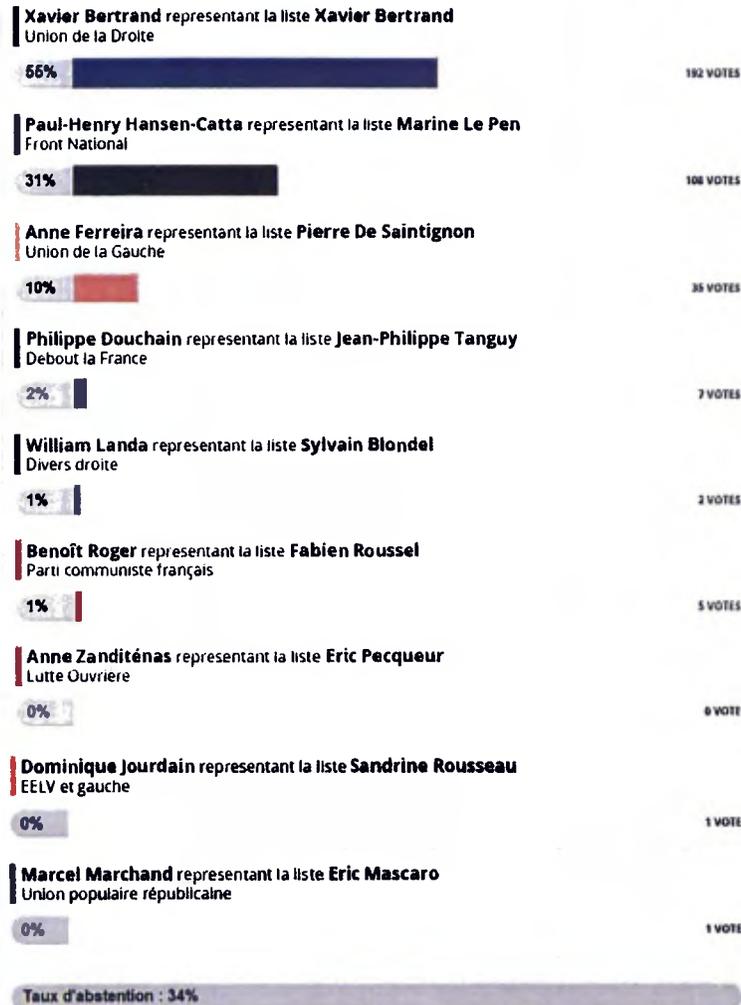
Propriétaires et locataires sont tenus de bien vouloir nettoyer, balayer, les entrées, trottoirs et caniveaux de leurs habitations.

(Merci de votre compréhension.)



RESULTATS DE L'ELECTION REGIONALE(FAYET) DECEMBRE 2015

Résultats 1er tour 2015

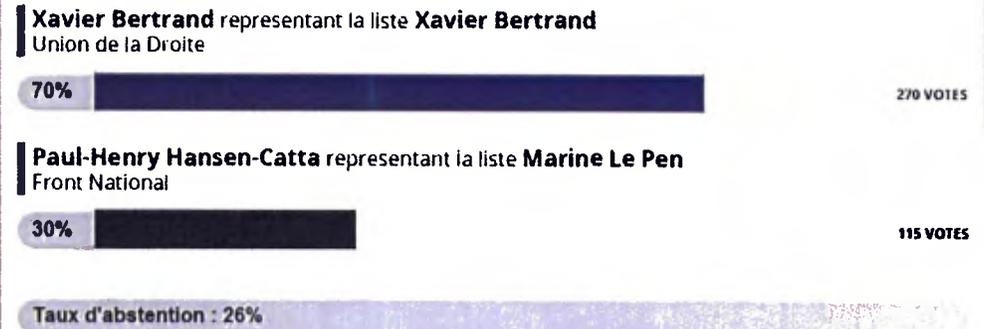


Participation

	Inscrits	% Votants
Inscrits	545	%
Abstention	187	34%
Volants	358	66%
Blancs	2	0%
Nuls	5	1%
Exprimes	351	64%



Résultats 2nd tour 2015



Participation

	Inscrits	% Votants
Inscrits	545	%
Abstention	142	26%
Volants	403	74%
Blancs	12	2%
Nuls	6	1%
Exprimes	385	71%

INFORMATIONS ELECTORALES

DATES DE L'ELECTION LEGISLATIVE PARTIELLE

Dimanche 13 MARS 2016 (1^{er} tour)

Dimanche 20 MARS 2016 (2^{ème} tour)

LIEU ET HORAIRES DU BUREAU DE VOTE

Salle Polyvalente de Fayet
4 bis rue Jean de la Fontaine

de 8 heures à 18 heures

CARTE D'ELECTEUR

- Les cartes d'électeur à présenter sont celles que vous possédez actuellement.
Pour les nouveaux inscrits, leurs cartes seront distribuées 1^{ère} semaine de mars.
→ Merci de contacter la Mairie en cas d'erreur ou d'omission.
- En l'absence de carte électorale, vous pouvez présenter une pièce d'identité.

VOTE PAR PROCURATION

Le vote par procuration vous permet, en cas d'absence le jour d'une élection, de vous faire représenter par un électeur de votre choix inscrit dans la même commune, qui votera à votre place.

Nombre de procuration par personne → 1

Validité d'une procuration :

- Pour une élection : 1^{er} tour de scrutin **ou** second tour **ou** pour les 2 tours
- Pour une durée (de 3 mois, 6 mois... jusqu'à 1 an maximum)

Délai pour établir une procuration :

- Pas de délai particulier, la procuration peut être établie pendant toute l'année.
- **Mais veillez à ne pas la faire au dernier moment, car il faut que la transmission en mairie puisse se faire à temps.**

FORMALITES

Procédure via internet

- ⇒ Vous pouvez désormais remplir votre demande de vote par procuration depuis votre ordinateur personnel, en utilisant le formulaire Cerfa disponible en ligne : http://www.formulaires.modernisation.gouv.fr/gf/cerfa_14952.do
- ⇒ Vous remplissez directement, **via votre ordinateur**, votre procuration.
- ⇒ Vous imprimez votre formulaire.

- ⇒ Vous devez vous présenter **personnellement** pour faire valider votre procuration, soit :
 - au Tribunal d'Instance
 - au Commissariat de police
 - à la Brigade de Gendarmeriede votre lieu de domicile ou de votre lieu de travail

Procédure directe

- ⇒ Vous devez vous présenter **personnellement** soit :
 - au Tribunal d'Instance
 - au Commissariat de police
 - à la Brigade de Gendarmeriede votre lieu de domicile ou de votre lieu de travail

- ⇒ Vous remplissez, **directement sur place**, le formulaire de demande de procuration, sans oublier de vous munir des **renseignements sur la personne qui va voter à votre place** :
Nom de famille – Nom d'usage – Prénom – Adresse – Date de naissance

Une question, un renseignement,
n'hésitez pas à contacter Sophie à la mairie

☎ 03.23.62.57.13 mail : mairie.fayet@wanadoo.fr



PREFET DE L' AISNE

#lesgestesquisauvent



« IL Y A DES GESTES QUI SAUVENT » S'initier aux gestes essentiels du secours d'urgence

Après les attentats de novembre 2015, de nombreux Français ont exprimé le souhait de connaître les gestes utiles pour sauver des vies.

Pour répondre à cette demande, le ministère de l'Intérieur avec l'ensemble des acteurs du secours et en partenariat avec l'Éducation nationale, organise des séances d'initiation d'environ 2 heures. Au cours de ces sessions, gratuites, certains gestes de premiers secours seront enseignés : alerter les secours, masser, défibriller et traiter les hémorragies.

Au quotidien, ces « **gestes qui sauvent** » ont un rôle majeur : ils peuvent être pratiqués lors d'accidents de la vie quotidienne (accidents domestiques ou accidents de la route par exemple) et contribuer à sauver des vies.

C'est la raison pour laquelle le ministère de l'Intérieur a souhaité que soit menée dans chaque département, une action de sensibilisation et d'initiation des Français aux « **gestes qui sauvent** », distincte de la formation « prévention et secours civiques de niveau 1 » (PSC1). Ces initiations ne donnent pas lieu à la délivrance d'un diplôme, mais chaque participant recevra une attestation délivrée par le formateur au nom du Préfet.

Dans le département de l'Aisne, des actions seront déployées tout au long du mois de février par différentes associations agréées aux premiers secours. Le calendrier de ces sessions (accessibles à toute personne ayant 10 ans révolu) sera consultable dès la semaine prochaine sur le site internet des services de l'État dans l'Aisne : www.aisne.gouv.fr

A noter que de nombreuses sessions d'initiation se dérouleront durant les vacances scolaires de février, certes ouvertes au grand public, mais également aux structures qui assurent la garde d'enfants, dans le cadre de centres aérés par exemple.

Une affiche est jointe à la présente information et nous comptons sur l'implication de chacun pour relayer cette initiative nationale le plus largement possible au sein du département.

Si cette initiation ne remplace pas la formation diplômante PSC1, elle s'avère être une très bonne entrée en matière aux « **gestes qui sauvent** ». Pour poursuivre sa formation et s'inscrire au PSC1, il suffit de prendre attache avec une des associations agréées recensées sous le lien : www.aisne.gouv.fr/Politiques-publiques/Securite-et-protection-de-la-population/Protection-civile/Se-former-aux-gestes-de-premiers-secours

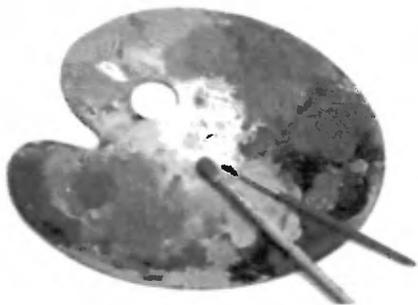
Le préfet de l'Aisne à suivre sur <http://aisne.gouv.fr>



<https://www.facebook.com/prefetdelaisne>



@Prefet_02



Les Fayellois ont du talent...

Dans le cadre d'une future exposition prévue au mois de mai, nous souhaiterions exposer les talents artistiques des Fayellois et Fayelloises (peintures, sculptures, patchwork, photos, dessins, travaux d'écriture...)



Si vous souhaitez faire partie des exposants, merci de vous inscrire à la mairie en remplissant le formulaire mis à disposition avant le 15 mars 2016.

EXPOSITION « les Fayellois ont du talent... »
Le Samedi 28 et Dimanche 29 Mai 2016
Salle Polyvalente de Fayet

Nom :.....

Nom d'artiste :.....

Prénom :.....

Adresse :.....

Téléphone : 03...../06.....

Email :.....@.....

Vous souhaitez exposer :

- Sculptures**
- Peintures**
- Patchwork**
- Photos**
- Travaux d'écriture**
- Dessins**
- Autres (préciser :.....)**

Arbres et arbustes, rosiers, pelouse

JARDIN DE MARS



Arbres et arbustes

Plantez conifères et espèces grimpantes. Taillez les haies et la buisson.

C'est le moment de planter les camélias, qui commencent à envahir les pépinières. Réservez-leur une terre acide et une exposition au nord, à l'abri des rayons du soleil en été.

Dernière limite pour les plantations à racines nues ou en motte.

Les arbustes à fleurs cultivés en bac doivent être taillés dès maintenant afin de garantir une belle floraison cet été.

Taillez boule de neige, hibiscus et buddleias.

Taillez la glycine puis palissez-la à l'horizontale : cela stimulera l'apparition de départs verticaux.

Rabattez sévèrement les arbustes à floraison estivale : althea, buddleia, tamaris...

Taillez court les arbustes à bois décoratifs comme les saules conduits en têtards et les cornouillers (*cornus*) aux rameaux jaunes, rouges ou verts.

>> consultez le calendrier des tailles

Rosiers

Apportez un engrais complet spécial rosier. Supprimez tout le bois qui a pu geler durant l'hiver, facile à repérer car maintenant de couleur noire.

Taillez sans tarder si vous êtes hors gel, toujours au dessus d'un œil pointant vers l'extérieur. Rosiers buissons à 3 ou 4 yeux.

Dernière limite pour la plantation de rosiers à racines nues, bien souvent d'ailleurs en promotion dans les pépinières à cette époque de l'année.

Taillez les rosiers grimpants (sarmenteux) palissés : privilégiez au maximum les pousses jeunes; attachez les branches le plus horizontalement possible.

Mettez en place le paillage au pied des rosiers avant que ne démarre la pousse des "mauvaises" herbes.

Pelouse

Préparez le sol destiné à être semé le mois prochain quand la terre aura un peu réchauffé. Commencez par aérer le gazon en réalisant une première tonte et en ôtant le plus gros de la mousse avec un scarificateur. Fertilisez seulement après ces opérations.

Voyez comment éliminer la mousse de la pelouse ou limiter son expansion.

Si les mauvaises herbes ont envahi la pelouse, prenez le temps d'effectuer manuellement un premier désherbage sélectif.



- Fleurs, fenêtres et balcons

Fleurs

Semis

Réalisez sous abri le repiquage des annuelles: verveines, sauges, pétunias... Semez bien au chaud ancolies, campanules et nigelles; phlox, lupins et capucines attendront le mois d'avril.

Sous châssis froid ou en serre, les oeillets d'Inde, que vous repiquerez en godets individuels le mois prochain.

Nigelles, pieds d'alouettes et clarkias directement en place, à la volée.

Semez les premières grimpantes de la saison : colocynthes et cobées.

Plantation

Repiquez sous abris les plants des semis. Veillez à procurer un arrosage suffisant.

Plantez les vivaces; vous pouvez également diviser celles qui sont en place.

En pleine terre: glaiéu, Iles orangé.

Divers

Epanchez de l'engrais au pied des iris.

Fenêtres et balcons

Préparez votre jardinière de plantes aromatiques (thym, persil, ciboulette, ...). Commencez les semis, mais bien au chaud!

Pensez à entretenir vos bacs de primevères, pensées et autres bisannuelles en supprimant les feuilles mortes.

Faites un apport d'engrais aux plantes qui restent sur le balcon toute l'année.

C'est le moment de planter la lavande. Elle a besoin de lumière, alors réservez-lui une place ensoleillée.

L'époque est propice à la plantation, au marcottage ou au bouturage des bruyères.

SUITE MARS

- Fruits et verger, légumes



Fruits et verger

Entretien

Plantez ou taillez la vigne. Stimulez les démarrages difficiles en apportant aux arbres concernés un engrais riche en azote (type 16-8-8).

Profitez des premiers jours de mars pour terminer la taille des arbres à pépins.

Pêcher et brugnons doivent bénéficier d'un traitement contre la cloque du pêcher, avant que les feuilles ne soient complètement ouvertes. Bouillie bordelaise si la végétation n'a pas encore démarré; thiame sinon afin d'éviter les brûlures.

Cessez les traitements d'hiver.

Récolte

Hélas...

Plantation

Plantez les arbustes à petits fruits (groseillers, framboisiers, cassissiers); la période est propice également à la bouture des petits fruits rouges.

Légumes

Semis

Tous les légumes sous abri. Semez le céleri, sous châssis ou en terrine: les jeunes plants seront repiqués 3 semaines après la levée.

En pleine terre, semez les poireaux que vous repiquerez en juin. Vous pouvez également semer carotte, épinard, laitue, oignon, pois...

Semez les herbes aromatiques: persil, conandre, basilic. Au chaud: aneth et ciboulette.

Récolte

Endives, épinards, oseille, poireaux.

Entretien

Bêchez légèrement entre les fraisiers pour ameublir le sol; profitez-en pour apporter un bon compost. Supprimez les pieds malades que vous remplacerez par de jeunes plants.

Divisez vos pieds de rhubarbe ainsi que la ciboulette



- Plantes d'intérieur, travaux divers

Plantes d'intérieur



Ni trop d'eau, ni pas assez. Rapprochez des fenêtres pour améliorer l'éclairage.

Vous pouvez mettre en pot les gros bulbes d'amarillis.

Taillez les poinsettias (étoile de Noël) et les hibiscus (en ne laissant que 2 ou 3 branches, rabattues à 10 cm de long, sur chaque charpentière).

Multipliez certaines plantes en divisant leur souche: spathiphyllum, sansevier, calathéa...

Repotez les plantes vertes dont le pot semble désormais trop étroit.

Travaux divers

Multiplication

Greffez les fruitiers en fente et en couronne. Evidemment, si vous avez préparé les greffons en janvier, les chances de reprise sont plus importantes.

Entretien, récolte

Bêchez. Détruisez les souches. Otez les fruits momifiés qui pourraient rester suspendus aux branches de vos arbres fruitiers, et qui sont toujours d'importants vecteurs de maladie.

La bignone se taille en fin d'hiver. Apportez-lui un engrais potassé pour stimuler sa floraison.

Commencez à tailler, nettoyer puis repoter les plantes hivernées (pélargoniums, fuchsias, abutilons...). La reprise des arrosages favorisera la reprise de la végétation.

Rabattez les graminées d'ornement.



Le fenouil



motoculteur

DIMANCHE 03 AVRIL 2016

Organisée par la section "Fayet l'faire" de l'Amicale de FAYET

salle des fêtes de FAYET 9H00 - 18H00



1 ère
BOURSE
aux



VÊTEMENTS

Adultes
Enfants

et

PUERICULTURE



3.50€ Table 1.20m et/ou emplacement portant

IP.I.S Ne pas jeter sur la voie publique



Renseignements et inscriptions



07 71 60 35 26 fayetlfaire@laposte.net

Restauration sur place